

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE 2017

Introduction

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année N+1 à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif 2017 a été voté le 15 mars 2018 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce document budgétaire a été présenté à la commission Economie – Finances – Administration générale qui s'est réunie le 5 mars 2018 en présence de Frédéric NION, Isabelle THOMAS, Dominique MARMETH et Gilles JUNCA.

1- Généralités

À la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 251 554, 44 €
- Un déficit d'investissement de 8 944,09 €
- Soit un excédent total de 242 600,35 €.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses de l'exercice 2017	1 431 364,77 €	556 109,37 €	1 987 474,14 €
Recettes de l'exercice 2017	1 496 970,05 €	448 990,09 €	1 945 960,14 €
Résultat de l'exercice 2017	65 605,28 €	-107 119,28 €	-41 514,00 €
Résultat antérieur reporté 2016	185 939,16 €	98 175,19 €	284 114,35 €
Résultat de clôture avant restes à réaliser	251 544,44 €	-8 944,09 €	242 600,35 €
Restes à réaliser Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture yc restes à réaliser	251 544,44 €	-8 944,09 €	242 600,35 €

2- La section de fonctionnement

a) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 431 364,77 € et se répartissent principalement comme suit :

Chapitre 11 : CHARGES GÉNÉRALES = 407 569,66 € (- 69 150,34 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

Chapitre 12 : CHARGES DE PERSONNEL = 636 588,72 € (- 7 681,28 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

Chapitre 65 : GESTION COURANTE = 240 449,58 € (- 11 889,77 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

Chapitre 66 : CHARGES FINANCIÈRES = 37 848,00 € (- 14 952,00 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

- Le remboursement des intérêts des emprunts en 2017 s'est élevé à 37 848,00 €.

b) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 496 970,05 € et se répartissent comme suit :

Chapitre 70 : PRODUITS DES SERVICES = 173 432,52 € (+ 2 212,52 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

Chapitre 73 : IMPOTS ET TAXES = 833 384,17 € (+ 21 924,29 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

Chapitre 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS = 189 116,60 € (+ 4 624,17 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

Chapitre 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE = 228 419,40 € (+ 8 419,40 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

Les recettes prévisionnelles ont été pondérées au budget primitif 2017, elles sont toutes excédentaires par rapport aux prévisions.

3- La section d'investissement

a) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 556 109,37 € et se répartissent principalement comme suit :

Chapitre 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES = 11 316,00 € (- 25 938,00 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

Plusieurs factures n'ont pas pu être réglées en 2017, il s'agit notamment du solde relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par le cabinet CDHU = 9 240, 00 € (202 Frais doc urbanisme numérisation), du solde de l'audit foncier par la SCET = 8 400,00 € (2031 Frais d'études) ainsi que les premières factures de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de l'église Notre-Dame de l'Assomption par l'architecte Suzana DEMETRESCU-GUENEGO = 14 520,00 € (2031 Frais d'études)

Chapitre 21 : IMMOBILISATION CORPORELLES = 42 798,82 € (- 18 469,93 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

Plusieurs factures n'ont pas pu être réglées en 2017, il s'agit notamment des travaux de mise aux normes des installations électriques dans les bureaux de la mairie = 5 360,00 € (2135 Instal. gén. agenc. aména. Cons) et du solde relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accessibilité des arrêts de bus par le cabinet GNAT pour 6 500,00 € (2152 Installations de voirie).

Chapitre 16 : REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS = 116 481,57 € (- 18 974,48 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

b) Les recettes d'investissement

Chapitre 021 : VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT = 108 250,67 €

Chapitre 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT = 3 911,15 € (- 7 563,85 € par rapport au budget prévisionnel 2017).

Chapitre 10 : DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES = 60 271,53 € (+ 1 807,97 € par rapport au budget prévisionnel 2017)

La décision modificative n°1 votée le 19 décembre 2017 a annulé les subventions du Département et de la Région dans le cadre du contrat rural devenues caduques en octobre 2016 ainsi que l'emprunt de 255 000,00 € qui a permis l'équilibre du budget prévisionnel 2017.

4- Les taux des impôts locaux

Les taux des impôts locaux sont restés inchangés depuis trois années de suite :

- Taxe d'habitation : 9.34 %
- Taxe foncière bâti : 14.13 %
- Taxe foncière non bâtie : 41.22 %

Le produit de la fiscalité locale s'est élevé à 833 384,17 €.

5- Les dotations de l'Etat

Les dotations ont été minimisées. Il est à noter la baisse conséquente depuis 2015 à hauteur de 81 019,00 €.

	2015	2016	2017
Dotation Globale Forfaitaire	192 094,00 €	159 385,00 €	142 034,00 €
Différence	-31 149,00 €	-32 709,00 €	-17 351,00 €
Dotation Solidarité Rurale	19 609,00 €	20 822,00 €	22 573,00 €
Différence	2 290,00 €	1 213,00 €	1 751,00 €
Dotation nle de péréquation	0,00 €	920,00 €	460,00 €
Différence	-5 524,00 €	920,00 €	-460,00 €
TOTAL	211 703,00 €	181 127,00 €	165 067,00 €
Différence	-34 383,00 €	-30 576,00 €	-16 060,00 €
		Baisse depuis 2015	-81 019,00 €

6- Les effectifs de la collectivité

Chapitre 12 : CHARGES DE PERSONNEL = 636 588,72 €

Grade	Catégorie	Filière	Temps complet	Temps non complet
Titulaires				
Attaché territorial	A	ADM	2	
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	ADM	3	
Adjoint administratif	C	ADM		1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	1	
Adjoint technique	C	TECH	4	
Adjoint d'animation	C	TECH	1	
TOTAL			11	1
Contractuels				
Adjoint technique	C	TECH		4
Adjoint d'animation	C	ANIM		1
Animateur sportif	B	SP		4
Animateur sportif	C	SP		3
Missions accessoires		ADM		2
TOTAL			0	14
TOTAL GENERAL			26	

7- L'état de la dette

N° prêt	Organismes	Objet	Montant	Du	Au	Durée	Taux	Périodicité	Capital au 1.1	Intérêts 66111 DF	Capital 1641 DI
00021	Crédit agricole de Meaux	Tennis suite tempête 1998	41 161,23 €	2000	2020	20 ans	4,66%	trimestrielle	7 981,06 €	0,00 €	2 457,94 €
03025	Crédit agricole de Meaux	Investissements 2003	150 000,00 €	2003	2018	15 ans	4,42%	annuelle	26 041,72 €	1 151,04 €	12 739,32 €
05032	DEXIA	Cimetière - extension	71 600,00 €	2005	2020	15 ans	0,91%	trimestrielle	19 093,48 €	0,00 €	4 773,32 €
06033	Crédit Agricole du Nord Est	Allée de l'Ermitage - voirie	70 000,00 €	2006	2031	25 ans	3,87%	annuelle	49 587,12 €	1 919,02 €	2 500,46 €
06034	Crédit Agricole du Nord Est	Cimetière - parking	12 500,00 €	2006	2021	15 ans	3,73%	annuelle	4 948,46 €	184,57 €	918,57 €
07035	DEXIA	Prêt équipement courant 2007	50 000,00 €	2007	2021	14 ans	4,26%	annuelle	19 291,24 €	821,81 €	3 543,23 €
09039	Crédit agricole de Meaux	Prêt équipement courant 2008	50 000,00 €	2009	2018	10 ans	4,58%	trimestrielle	13 311,79 €	511,86 €	5 748,30 €
09041	Caisse d'épargne	Prêt équipement courant 2009	50 000,00 €	2010	2019	10 ans	4,13%	annuelle	15 000,00 €	619,50 €	5 000,00 €
10046	Crédit Agricole du Nord Est	Val Guermantes - voirie	120 000,00 €	2011	2035	25 ans	3,88%	annuelle	100 635,01 €	3 904,63 €	3 679,69 €
11049	Crédit Agricole du Nord Est	Allée Beauséjour - désenclavement	50 000,00 €	2011	2026	15 ans	4,58%	annuelle	36 896,79 €	1 689,87 €	2 991,46 €
12053	Crédit Agricole du Nord Est	Investissements 2012	500 000,00 €	2012	2027	15 ans	5,14%	trimestrielle	358 333,39 €	12 588,32 €	33 333,32 €
16055	CEIDF Caisse d'Epargne	Refinancement 1	80 706,96 €	2016	2029	13 ans	1,93%	semestrielle	80 706,96 €	1 612,14 €	5 518,20 €
16056	CEIDF Caisse d'Epargne	Refinancement 2	300 110,02 €	2016	2041	25 ans	2,53%	semestrielle	300 110,02 €	9 736,09 €	8 733,77 €
10043	Caisse des Dépôts	Logements sociaux - Ermitage	104 668,00 €	2011	2045	33 ans	1,05%	annuelle	95 107,08 €	523,09 €	3 033,95 €
10045	Caisse des Dépôts	Logements sociaux - Ermitage	143 205,00 €	2011	2045	34 ans	1,85%	annuelle	131 883,30 €	1 780,42 €	3 745,67 €
11050	Caisse des Dépôts	Logements sociaux - Poilu	75 950,00 €	2013	2047	35 ans	2,05%	annuelle	71 973,65 €	395,86 €	2 135,78 €
11051	Caisse des Dépôts	Logements sociaux - Poilu	211 068,00 €	2013	2047	35 ans	2,85%	annuelle	201 381,03 €	2 718,64 €	5 274,50 €
04026	Caisse des Dépôts	Logements sociaux - Tournan	163 368,00 €	2004	2041	35 ans	3,45%	annuelle	146 381,65 €	2 854,44 €	4 599,35 €
04027	Caisse des Dépôts	Logements sociaux - Tournan	111 429,00 €	2004	2041	35 ans	2,95%	annuelle	97 162,39 €	1 408,85 €	3 252,35 €
04028	CIL 77	Logements sociaux - Tournan	90 000,00 €	2003	2029	25 ans	1,00%	annuelle	49 585,80 €	495,86 €	3 590,75 €
10044	Caisse des Dépôts	Logements sociaux - Colette	172 118,00 €	2011	2045	35 ans	1,85%	annuelle	158 510,46 €	2 139,89 €	4 501,92 €
04029	Caisse des Dépôts	Logements sociaux - Laurençon	38 235,00 €	2004	2019	15 ans	3,45%	annuelle	10 376,15 €	202,33 €	3 426,32 €
08038	Caisse des Dépôts	Logements sociaux - Baudelaire	149 758,00 €	2008	2039	30 ans	4,30%	annuelle	135 892,89 €	2 106,34 €	4 717,45 €
TOTAL			2 805 877,21 €						2 130 191,44 €	49 364,57 €	130 215,62 €

La renégociation des emprunts et le non recours à de nouveaux emprunts depuis 2014 contribuent fortement à la réduction de la dette.

Total des emprunts de Conches	2 805 877,21 €
<i>Soit par habitant</i>	1 595,15 €
Total du capital au 01/01	2 130 191,44 €
<i>Soit par habitant</i>	1 211,02 €
Total des intérêts	49 364,57 €
<i>Soit par habitant</i>	28,06 €
Total du capital	130 215,62 €
<i>Soit par habitant</i>	74,03 €
Total des annuités	179 580,19 €

8- Les principaux ratios financiers (sources DGCL 2014)

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	784,21	0,00
2	Produits des impositions directes / population	419,60	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	823,06	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	33,21	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	93,84	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,15%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	103,32	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	4,03%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%